

SEMESTRE 1

Unité 1

Contrats d'affaires

Le cours traite de la partie relative au contrat de vente. Le cours analyse d'abord la période précontractuelle, et en particulier les accords préparatoires et les avants contrats. Puis la formation du contrat, en consistant sur l'objet et le prix et enfin l'exécution du contrat, en mettant l'accent sur la diversité des obligations du vendeur et les obligations de l'acheteur.

Unité 2

Marchés (bancaire, financier)

*

Droit de la régulation

Aujourd'hui dans le contexte d'un marché libéralisé, l'Etat a à définir non seulement sa place mais aussi celle des différentes entreprises. Pour Sophie Nicinski, le droit public des affaires est «le droit de l'ensemble des relations qu'entretiennent les personnes publiques avec les opérateurs économiques et traite donc de l'ensemble des situations dans lesquelles les personnes publiques peuvent se trouver : autorité extérieure au marché, offreur ou demandeur sur le marché». Il inclut donc le droit de la régulation renvoyant au rôle de l'Etat qui encadre l'accès au marché, protège son caractère concurrentiel c'est la raison pour laquelle nous étudions simultanément droit public des affaires et droit de la régulation. Il s'agira de s'attacher à montrer que la puissance publique est omniprésente sur le marché, qu'elle a des relations permanentes et diverses avec l'entreprise et ce essentiellement de deux manières. D'abord, elle dessine le contexte dans lequel agit l'entreprise. A ce titre, on peut considérer qu'il existe en quelque sorte un mouvement de la personne publique vers l'entreprise (par le biais de contrats de délégation de service public, marchés publics, partenariats publics privés et par le biais d'aides publiques). Mais la puissance publique est aussi un acteur à part entière de la vie économique en ce qu'elle régleme la concurrence et en ce que les personnes publiques sont soumises à la concurrence. Ensuite la puissance publique a du au fil du temps adapter ses moyens d'action, ses moyens d'intervention en développant des techniques de régulation et en créant de nouvelles instances chargées de les mettre en œuvre (les autorités administratives indépendantes). Ainsi seront abordées différentes leçons: les grands contrats publics, les aides publiques, la concurrence, la notion et les instances de régulation.

Unité 3

Droit de la concurrence

Ce cours doit permettre à de futurs juristes d'entreprise d'acquérir une bonne connaissance du droit de la concurrence, interne et européen, envisagé dans ses différents aspects. Dans ce but sont analysés : la jurisprudence en matière de concurrence déloyale, les règles régissant les relations commerciales (avec l'interdiction des pratiques restrictives de concurrence), l'interdiction des pratiques anticoncurrentielles et le contrôle des opérations de concentration. Lors de l'étude de ces règles, l'accent est mis sur les réflexes que doit posséder le juriste d'entreprise, tant en ce qui concerne la protection des intérêts de l'entreprise que la définition des comportements à proscrire

Droit de la consommation

Ce cours propose une présentation générale du droit de la consommation. Après s'être attaché principalement aux sources et aux sujets du droit de la consommation, il présente les règles essentielles applicables au contrat de la consommation, lors de son élaboration et de son exécution, puis celles relatives aux conflits de consommation.

Unité 4

Analyse financière

L'objectif de cet enseignement est de présenter la démarche du diagnostic financier et les indicateurs permettant de le réaliser. Les comptes sociaux de l'entreprise (essentiellement bilan, compte de résultat, annexe) seront étudiés sous l'angle financier pour porter un jugement global sur la situation financière de l'entreprise et son évolution dans le temps. Une fois présentée la démarche diagnostic, les thèmes suivants seront abordés : l'analyse de l'activité et des résultats l'analyse de la structure financière l'analyse de la rentabilité l'analyse par les tableaux de flux. Une mise en situation à partir de cas concrets permettra à l'étudiant de se familiariser avec les différents indicateurs à utiliser dans le cadre d'une analyse financière. L'accent sera mis lors de ces approches concrètes sur l'interprétation des indicateurs pour développer la capacité de l'étudiant à formuler des recommandations et présenter un plan d'action en sa qualité de conseil en entreprise. "

Gestion financière

Cet enseignement est centré sur l'analyse des décisions à long terme de l'entreprise. Le cours aborde les points suivants : la décision d'investissement : le processus d'investissement les critères de sélection la décision de financement : les modalités de financement * la sélection des financements la relation structure financière coût du capital * existe-t-il une structure financière optimale * quelles sont les théories en la matière

Transmission d'entreprise

Cours de transmission à titre gratuit de l'entreprise: par succession, libéralité ou avantage matrimonial.

SEMESTRE 2

Unité 5

SYLLABUS Master-1^o année-Juriste d'entreprise

Droit pénal des affaires

Le cours contient une partie théorique et une partie plus pratique sous forme de travaux dirigés.
Partie théorique :
- Introduction : Périmètre du droit pénal des affaires, mouvement de pénalisation/dépénalisation, éclatement des sources.
- Partie I : Les qualifications générales
Les appropriations frauduleuses : le vol, l'escroquerie, l'abus de confiance.
Les autres atteintes aux biens : le recel de chose, le blanchiment.
Les malversations : le faux, la corruption et le trafic d'influence.
- Partie II : Les qualifications spéciales
L'abus de biens sociaux
La banqueroute
Partie pratique :
Un dossier permet de réaliser en séance des exercices de qualification à partir de l'étude théorique ainsi que l'analyse d'arrêts rendus par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Patrimoine intellectuel 1

*

Patrimoine intellectuel 2

"Etude des principaux mécanismes des droits de propriété intellectuelle (hors propriété littéraire et artistique classique) Introduction: présentation de la propriété intellectuelle ? Titre 1 La marque ? Titre 2 Les dessins et modèles ? Titre 3 Le brevet et le savoir-faire ? Titre 4 Les bases de données ? Titre 5 Le logiciel ? Titre 6 La protection des droits "

Unité 6

Contentieux de l'entreprise

*

Contrôle fiscal

*

Fiscalité des structures

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux conséquences fiscales liées à la structure choisie par l'entreprise pour l'exercice de son activité (entreprise individuelle, société, entreprise individuelle à responsabilité limitée, voire association, etc.), afin qu'ils soient à même de conseiller l'entreprise pour l'orienter dans ses choix fiscaux, autrement dit, d'optimiser sa gestion fiscale. Encore faut-il, pour ce faire, bien connaître la limite traditionnelle que connaît le droit de chaque entreprise d'optimiser sa gestion fiscale : c'est la théorie de l'abus de droit fiscal. Ce premier angle d'approche général de la matière est suivi de l'étude plus approfondie de l'incidence de la structure juridique de l'entreprise en matière d'imposition de leurs bénéfices.

Unité 7

Droit de l'environnement

*

Gestion de projet

APPORTS THÉORIQUES , MÉTHODOLOGIQUES ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
La gestion de projet est abordée dans une perspective opérationnelle:
- en tant que processus nécessitant la maîtrise d'une méthodologie et d'une boîte à outils (de planification notamment)
- sous l'angle de compétences spécifiques à ce mode de travail, qu'on intervienne en qualité d'acteur, de contributeur ou de "pilote" du projet
- A travers une analyse stratégique qui permet de mettre en évidence les risques comme les ressources ou les atouts à considérer lors de la gestion d'un projet
Afin de concrétiser les acquis, une étude de cas traitée en "groupes-projet" aboutit à l'élaboration d'un livrable (un cahier des charges MOE) et à une mise en situation

Informatique

*

Unité 8

Techniques de communication

*

LV 1 Anglais

*

LV 2

*

Anglais renforcé

Espagnol

cet enseignement est axé sur une thématique juridique portant sur des sujets tels que « Des obligations et des contrats dans le monde hispanique ; Formes juridiques des sociétés commerciales Le monde de l'entreprise dans le monde hispanique Il s'agit pour le candidat de réussir une prestation langagière de type : « prise de parole sous forme d'exposé ou de résumé » ayant trait à la thématique du cours " place de la femme dans l'entreprise latino-américaine", par exemple ; jeux des questions et/ou des réponses à l'oral ou à l'écrit, répliques-participatives aux débats en cours d'Espagnol. Le but recherché par cet enseignement est : « que la prestation du candidat soit « thématiquement pertinente , que la participation du candidat soit adaptée en termes de registre de langue à la situation de communication : cours d'Espagnol, que la participation du candidat soit, en termes d'intercommunication, le plus hispanique possible culturellement parlant, à cet égard, il leur est proposé une approche méthodologique d'Espagnol sous forme parcours multimédia : Cours en ligne, plate-forme Moodle.

Unité 9

Stage